

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 75-1489/SG/CD rendue exécutoire la délibération

n° 75-1489/SG/CD

Ministère
PRÉSIDENCE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
28 juillet 1975

Numéro JO
n° 16 du 25/08/1975

Date du numéro
25 août 1975

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 137/8° L du 15 juillet 1975 de la Chambre des Députés du Territoire français des Afars et des Issas portant modification du budget annexe de la Régie des Eaux de Djibouti pour l'année 1975.